



Le 22 juin 2022

Le Maire de Lézignan-Corbières

ASS/GF/II/MG

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du conseil municipal qui se tiendra :

**Le Mardi 28 juin 2022 à 18H00,
Au Palais des Fêtes, Avenue Maréchal Foch**

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :**1/ Fonctionnement des institutions communales :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2022
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 avril 2022
3. Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu des délégations données par le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du CGCT
4. Détermination du nombre des adjoints au Maire
5. Désignation de deux adjoints au Maire supplémentaires
6. Détermination des indemnités de fonctions du Maire – Annexe
7. Détermination des indemnités de fonctions des adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués– Annexe
8. Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
9. Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
10. Création et désignation des membres de la Commission de contrôle financier des Délégations de service public
11. Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Incendie et Panique dans les établissements recevant du public (ERP)
12. Désignation de représentants de la commune auprès de la Commission Accessibilité Handicapés
13. Désignation de représentants de la commune au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
14. Désignation d'un représentant de la commune à l'Association des Communes Forestières de l'Aude
15. Désignation de représentants de la commune aux Comités Communaux des Feux de Forêts
16. Désignation du représentant de la commune à l'Agence de Développement Touristique de l'Aude

17. Désignation du représentant de la commune auprès du Pays Touristique Corbières Minervoises (PTCM)
18. Désignation du représentant de la commune auprès de l'Agence Technique Départementale (ATD)
19. Composition de la Commission Crise Sanitaire
20. Désignation de représentants de la commune auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CGFPT) de l'Aude
21. Désignation de représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
22. Désignation d'une représentante de la commune à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
23. Désignation de représentants de la commune auprès de l'Association Syndicale Autorisée pour l'arrosage des plaines du Plô et de la Jourre
24. Désignation de représentants de la commune auprès du Syndicat mixte du canal de Luc
25. Désignation de représentants de la commune au Comité de Gestion du Centre International de Séjour
26. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)
27. Désignation de représentants de la commune au conseil du CFA BTP de l'Aude
28. Désignation de représentants de la commune au Conseil du Centre de Formation des Apprentis Interprofessionnel Henri Martin
29. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration du Collège Joseph Anglade
30. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration du Collège Rosa Parks
31. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration du Lycée Ernest Ferroul
32. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration de l'Association Education Formation Entreprises
33. Désignation des représentants de la commune au Conseil d'établissement du CAT Jean Cahuc
34. Désignation de représentants de la commune au conseil des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de long séjour
35. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
36. Désignation de représentants de la commune au Conseil d'administration de la Mission Locale de l'Ouest Audois
37. Désignation de représentants de la commune auprès du Syndicat Audois d'Energie et du Numérique (SYADEN)
38. Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville. Création d'une commission communale
39. Avis consultatif sur la création d'une Chambre funéraire à Lézignan-Corbières

2/ Gestion des services publics

40. Rapport annuel des délégataires de services publics - Eau potable et Assainissement 2021 – Annexes

3/ Finances et gestion des ressources humaines :

- 41. Décision modificative n° 1 – Budget annexe Eau potable
- 42. Fixation des taux de promotion 2022 relatifs aux avancements de grade
- 43. Fixation du taux de promotion applicable à l'avancement à l'échelon spécial du grade de Brigadier-Chef principal de police municipale
- 44. Subventions annuelles aux Associations 2022 n° 2
- 45. Fixation des tarifs des cantines scolaires
- 46. Actualisation de la taxe de séjour 2023
- 47. Location de salles et prêt de matériel – Tarification
- 48. Organisation du service de ramassage scolaire des élèves des collèges et du lycée et de la navette du marché.

4/ Prévention et sécurité

- 49. Adhésion à l'Association Départementale des Comités Communaux des Feux de Forêts de l'Aude (A.D.C.C.F.F.)
- 50. Convention de coordination entre la ville de Lézignan-Corbières et les forces de sécurité de l'Etat - Annexe
- 51. Convention cadre de mise en œuvre du Rappel à l'ordre – Annexe

5/ Développement économique et emploi

52. Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville

6/ Urbanisme et aménagement

- 53. Détermination des noms de rues – Annexes
- 54. Convention « Fauchage des accotements en faveur de la faune sauvage » – Annexe

7/ Education, animation et jeunesse

- 55. Détermination du périmètre scolaire des écoles élémentaires et maternelles – Annexes
- 56. Convention cadre de labellisation Cité éducative – Annexe
- 57. Convention cadre de mise en œuvre du Rappel à l'ordre pour absentéisme scolaire – Annexe

Je vous prie de croire cher(e) collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Le Maire,
Gérard FORCADA

PJ : Notes explicatives de synthèse

Les dispositifs dérogatoires applicables aux réunions des assemblées délibérantes des collectivités, mis en œuvre dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, sont toujours en vigueur. Il a donc été décidé de limiter le nombre de personnes dans le public à 25.